

Le 17 octobre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

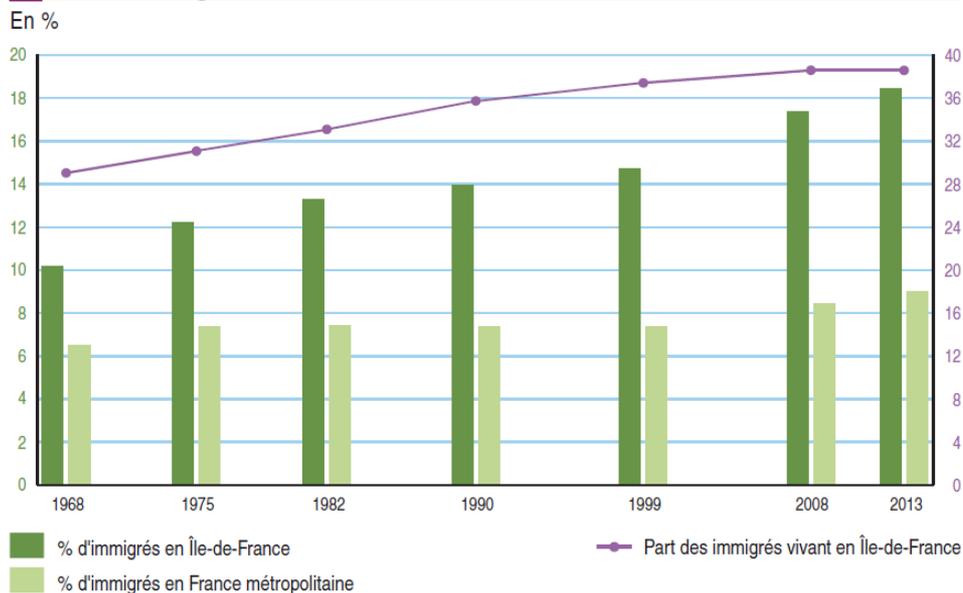
Une population immigrée aujourd'hui plus répartie sur le territoire régional

En 2013, 2 206 000 Franciliens sont immigrés, soit 18,5 % de la population régionale, une proportion deux fois plus élevée qu'en France métropolitaine.

La région capitale compte quatre immigrés sur dix vivant en France, avec une surreprésentation des plus diplômés et des immigrés d'origine lointaine.

La population immigrée est plus dispersée sur le territoire régional qu'au début des années 2000. Aujourd'hui, elle est moins présente à Paris et dans certaines communes limitrophes, à l'exception de celles de la Seine-Saint-Denis.

1 Quatre immigrés sur dix vivent en Île-de-France



Source : Insee, recensements de la population de 1968 à 2013.

Immigré : personne née de nationalité étrangère à l'étranger et résidant en France. Une partie des immigrés ont acquis la nationalité française. La qualité d'immigré est permanente : une personne demeure immigrée même si elle devient française par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit son origine géographique.

Retrouvez l'étude sur : www.insee.fr et www.iau-idf.fr

Contacts presse : **Insee Ile-de-France** : **Éric BONNEFOI** - eric.bonnefoi@insee.fr 01 30 96 90 51
IAU îdF : **Sandrine KOCKI** 01 77 49 75 78 / 06 07 05 92 20